


NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin | Printemps 2021

www.nandrin.be - facebook.com/communedenandrin



Pour voir mes proches
quand je veux demain,
je me vaccine



Wallonie



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE



[je me vaccine.be](https://je.me.vaccine.be)

Memento téléphonique

Maison communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	085/27.44.66
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - permanences

- Aide sociale générale - Initiative locale d'accueil	Mathilde Perat lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.63
- Maintien à domicile - Repas à domicile - Dépannage - Guidance budgétaire	Christel Fouillien lundi et mercredi de 9h à 11h30. 085/27.44.62
- Allocation «personne handicapée» - Logement - Coordination sociale (article 27, Été solidaire) - Initiative locale d'accueil	Caroline Renwa mardi et jeudi de 9h à 11h30. 085/27.44.64
- Allocations de chauffage - Énergie - Fonds des eaux - Conseiller bien-être	Michèle Panier lundi et mercredi de 9 à 11h30 085/27.44.68

Place Ovide Musin, 1 - 4550 Nandrin

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Fabienne Poncelet : 085/27.44.60
- Anne Demblon : 085/27.88.69

Les membres du collège

Michel LEMMENS Bourgmestre (Bourgmestre+)

État civil, budget et finances, police, cultes, population, associations patriotiques, prévention-sécurité, travaux et cimetières.
michel.lemmens@nandrin.be - 085/51.94.78
- 085/51.35.91

Béatrice ZUCCA échevine de l'éducation (Bourgmestre+)

Enseignement, 3^{ème} âge, logement, jumelages.
beatrice.zucca@nandrin.be

Sébastien HERBIET échevin de l'aménagement du territoire (Écolo)

Aménagement du territoire, urbanisme, mobilité, environnement, développement durable, agriculture, P.C.D.N., épuration et gestion de l'eau, gestion des déchets.
sebastien.herbiet@nandrin.be

Claire GRAULICH échevine des sports (Bourgmestre+)

Bien-être animal, personnel, commerce et P.M.E.
claire.graulich@nandrin.be

Gaëtane DE SMIDT échevine de la culture et de la jeunesse (Écolo)

Accueil extra-scolaire (ATL), jeunesse, culture, bibliothèque, communication, participation, énergie, supracommunalité (GAL).
gaetane.desmidt@nandrin.be

Murielle BRANDT Présidente du CPAS de Nandrin (Bourgmestre+)

Affaires sociales, Plan de Cohésion Sociale (PCS).
murielle.brandt@nandrin.be - 085/51.30.17

Les conseillers communaux

Eric COP 085/75.13.30 (Tous Ensemble)

Marc EVRARD 04/371.28.32 (Pour Nandrin)

Tristan FAGNOUL (Bourgmestre+)

Henri DEHARENG (Bourgmestre+)

Alain HENRY 085/51.11.51 (Tous Ensemble)

Isabelle LEJEUNE (Bourgmestre+)

Christophe OVIDIO (Vivre Nandrin)

Malory PLANCHAR (Vivre Nandrin)

Daniel POLLAIN 0473/71.39.56 (Vivre Nandrin)

Benoît RAMELOT 085/51.15.70 (Vivre Nandrin)

Charlotte TILMAN 0479/23.79.84 (Vivre Nandrin)

Vous souhaitez diffuser de l'information via le bulletin, le site internet ou la page Facebook communale ?

Faites parvenir vos textes, photos et informations au comité de rédaction communal via l'adresse email : communication@nandrin.be - Pour tout renseignement : 085 24 18 60.

Le Mot du Bourgmestre



Informations sur la procédure de vaccination

La vaccination contre la COVID-19 progresse régulièrement et la première phase de la campagne est terminée. Prévue pour offrir la vaccination à des groupes cibles, cette première phase a consisté à vacciner le personnel et les résidents des maisons de repos et de soins, les institutions collectives de soins, le personnel des hôpitaux, et la première ligne de soins et d'aide à domicile.

Maintenant, c'est l'ensemble de la population adulte de Wallonie qui sera progressivement appelée à se faire vacciner en suivant un ordre de priorité essentiellement basé sur l'âge en commençant par les plus âgés. Ceci est conforme au plan de vaccination adopté conjointement par tous les ministres de la Santé Publique du pays.

Vous serez invité(e), chacune et chacun à votre tour, à prendre rendez-vous pour vous faire vacciner. Cette invitation vous parviendra par un courrier postal et en plus, si vos données électroniques sont connues du registre national, par e-mail et/ou SMS. Ces invitations ont débuté en mars et s'étaleront jusqu'à l'été.

Vous serez invité(e) à choisir librement de vous faire vacciner en vous connectant sur le site indiqué dans le courrier/courriel/SMS d'invitation que vous recevrez lorsque votre tour sera venu. Vous pourrez choisir le lieu, la date et l'heure qui vous conviennent. Si vous n'arrivez pas à vous inscrire, ou que la plateforme informatique vous est inaccessible, vous pouvez prendre rendez-vous au n° (Vert) 0800 45019.

Voici la liste des quatre centres de vaccination (maieurs, de proximités et antennes) attribués aux citoyens pour l'ensemble du territoire de notre commune, par ordre de préférence :

1. **Hall Omnisports de Huy (Avenue de la Croix-Rouge, 4 - 4500 Huy)**
2. **Hall Omnisport de Tilff (Rue du Chera, 9 - 4130 Esneux)**
3. **Hall Omnisports de Jemeppe (Rue de Roselières, 152 - 4100 Seraing)**
4. **WEX Marche-en-F. (Rue des Deux Provinces, 1 - 6900 Marche-en-Famenne)**

Nous vous rappelons que la vaccination est gratuite et volontaire, chaque citoyen étant libre de se faire vacciner ou non, pour lui-même et pour les autres.

Si pour une raison de santé ou autre, vous pensez que vous ne pourrez pas vous rendre seul(e) au centre de vaccination, vous pouvez vous faire accompagner par un proche. Si ce n'est pas possible alors que vous souhaitez vous faire vacciner, nous vous invitons à nous

en informer au 085/27.44.60 (Caroline Renwa point de contact de l'action sociale de 8h30 à 12h et de 13h à 16h) afin que nous puissions examiner avec vous comment surmonter cette difficulté.

Vous trouverez ci-après quelques réponses à des questions fréquentes qui sont posées aux autorités en charge d'organiser la vaccination.

Vous pouvez également trouver des données plus détaillées sur les sites suivants :

- jemevaccine.be
- covid.aviq.be/fr/vaccination-covid-19-informations
- info-coronavirus.be

Le vaccin est une arme essentielle pour combattre la pandémie actuelle. L'objectif de la Santé Publique est qu'au moins 70% de la population se fasse vacciner, à l'exception des moins de 18 ans qui ne seront pas appelés actuellement à se faire vacciner et les personnes chez qui la vaccination est contre-indiquée, ce qui est très rare.

Par ailleurs, comme chaque année, je terminerai en rappelant que nous avons la chance de vivre dans une commune rurale et que le retour du beau temps s'accompagne également de celui des tondeuses et autres engins de jardinage bruyants. Je vous remercie d'avance de veiller au respect de la tranquillité de vos voisins lors de vos travaux de jardinage.

Michel Lemmens,
Votre Bourgmestre

Durant la période de confinement, l'administration communale et le CPAS sont exclusivement accessibles sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h, le vendredi de 8h30 à 12h.
- Administration communale : 085 51 94 90
- CPAS : 085 27 44 60

Fermetures 2021

Jeu	13 mai 2021
Lun	24 mai 2021
Mer	21 juillet 2021
Lun	27 septembre 2021
Lun	1 novembre 2021
Mardi	2 novembre 2021
Jeu	11 novembre 2021

Sommaire

Mémento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre.	2 & 3
Covid-19 : vaccination	3 à 5
Société : Senior focus (une boîte jaune dans votre frigo..., Amicale des aînés de Nandrin, PCS : formation permis de conduire, lignes d'écoute contre l'isolement et les violences	6 à 9
Culture, sports et loisirs	10 & 11
Randonner à Nandrin	12
Environnement : Primes Renov'Énergie, coopérative Vent d'EN-FAN, Dossier «nature sauvage au jardin» et journée de l'arbre	13 à 17
Écoles	18 à 20
Administration : Travaux, brèves du conseil, guichet électronique pour commander vos documents en ligne	21 à 24



Pour retrouver mon resto
préfér   demain,
je me vaccine



Wallonie



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE



je me vaccine.be

Votre vaccination en 6 questions & réponses

A partir de ce mois de mars, en respectant un ordre de priorité, toutes les personnes non encore vaccinées contre la COVID-19 recevront une invitation par courrier pour se faire vacciner dans un centre de vaccination. Les invitations seront également envoyées par SMS et e-mail pour celles et ceux qui ont un jour donné leurs coordonnées numériques au registre national. Il vous est toujours possible de compléter ces données à tout moment (voir point 6).

Voici les réponses à 6 questions pratiques

1. Quand recevrez-vous cette invitation ?

Les 53 centres de vaccination ont ouvert progressivement pendant le mois de mars. Dans ces sites, répartis sur toute la Wallonie, toute la population adulte qui le désire y sera vaccinée gratuitement au cours des mois à venir. Sans tenir compte d'éventuels imprévus - et principalement de livraison des vaccins - tout le monde sera invité à se faire vacciner et recevra la première dose de vaccin entre mars et juin.

Plus précisément, vous recevrez une lettre de convocation par la poste et, en plus de cette lettre et pour autant que vos données soient à jour dans les bases de données fédérales, vous recevrez également un e-mail et un SMS avec le même message. Le système a été conçu pour éviter de vous inviter si cette vaccination a déjà été faite et est bien encodée dans Vaccinnet+. Les interférences n'étant pas toujours évitables, si malgré tout vous deviez recevoir une convocation alors que vous êtes déjà vacciné, n'en tenez pas compte.

Chaque personne aura le choix d'un centre de vaccination qui lui convient, sachant que le rendez-vous pour la deuxième dose devra être fixé dans le même centre. Si votre centre de vaccination de prédilection ne devait pas être disponible au moment souhaité, vous avez le choix d'un centre alternatif ou vous pouvez postposer quelque peu votre rendez-vous.

2. Que dit l'invitation ?

La première page est un billet électronique avec un code à barres et un code QR ainsi qu'un lien vers un site Web où vous pouvez prendre votre rendez-vous : <https://jemevaccine.be>. Vous devez l'emporter avec vous au centre de vaccination. Donc ne la perdez pas. Sur la deuxième page, vous trouverez la procédure à suivre.

La troisième page contient des informations pratiques quant à la vaccination.

3. Que devrez-vous faire avec l'invitation ?

Dans la lettre, l'e-mail ou le SMS, vous serez invité à vous inscrire dans un centre et à préciser une date/heure précises. Le système vous aidera aussi à prendre le rendez-vous pour la deuxième dose qui sera aussi planifié quelques semaines plus tard, en fonction du vaccin utilisé. Cela signifie que vous pourrez fixer les deux rendez-vous en ligne ou par téléphone. Ceci est important afin que le centre de vaccination sache à combien de personnes il peut s'attendre et qu'il puisse s'organiser en conséquence.

Si vous vous inscrivez en ligne en surfant sur le site jemevaccine.be vous pouvez éviter d'avoir à retaper ce code de 16 caractères en scannant le code QR sur la lettre, ce qui vous mènera automatiquement à une page Web où votre code sera déjà saisi.

L'AViQ a également pensé aux citoyens qui ne n'ont pas accès à internet : l'invitation papier contiendra également le numéro vert : 0800 45019 que vous pourrez appeler pour fixer votre rendez-vous.

4. Que faire si vous avez des difficultés pour vous rendre au centre de vaccination ?

Renseignez-vous auprès de votre commune. Beaucoup d'entre-elles ont la possibilité de vous orienter vers des moyens de transport particuliers ou de vous aider. Si malgré tout aucune solution n'émerge, prévenez votre médecin traitant ou les services sociaux qui vous assistent habituellement pour solutionner cette difficulté. Vous pouvez toujours vous faire accompagner par un membre de votre famille en cas de nécessité.

Bon à savoir : Vos lignes TEC seront gratuites pour aller de votre domicile au centre de vaccination et en revenir, sur présentation de votre convocation et de votre date de rendez-vous.

Bon à savoir : L'ensemble des autorités du pays mettent en place les réglementations nécessaires afin de permettre aux travailleurs de prendre un congé de circonstance ou une dispense de service payé le temps de se faire vacciner.

5. Que faire si vous ne voulez pas vous faire vacciner ?

Nous aspirons tous à retrouver un mode de vie habituel et espérons que vous accepterez l'invitation à vous faire vacciner. Pour obtenir une immunité de groupe, près 70% de la population devrait être vaccinée contre le virus corona.

Il n'est pas obligatoire de se faire vacciner : chacun a le libre choix. Néanmoins il y a peu de raisons de ne pas se faire vacciner. Seul un nombre limité de personnes ont des contre-indications à se faire vacciner. N'hésitez pas à questionner votre médecin traitant.

Ceux qui ne souhaitent pas se faire vacciner sont invités à l'indiquer quand ils reçoivent l'invitation, afin de libérer leur place pour un autre citoyen qui attend son tour.

Vous pouvez indiquer que vous ne souhaitez pas de vaccin aussi bien via le lien dans l'invitation que via le numéro de téléphone qui se trouve dans l'invitation. Attention, cette décision est définitive. Vous ne recevrez plus de nouvelle offre pour vous faire vacciner dans le cadre de cette campagne de vaccination gratuite 2021.

6. Comment compléter mes informations au niveau du Registre national ?

Les moyens de communication utilisés dépendent des informations disponibles au Registre national. Chaque citoyen peut gérer, lui-même, ces informations de contact. Si vous souhaitez également recevoir l'invitation par mail ou GSM, assurez-vous que le registre national dispose bien de ces informations vous concernant : www.ibz.rnm.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier

Une boîte qui peut sauver la vie

Pour rappel, Senior Focus est un concept né du constat par la police du Borinage qu'en cas de disparition, d'accident ou d'une urgence médicale d'une personne qui vit seule, il est difficile de recueillir les premiers éléments nécessaires à son intervention.

Il repose sur la mise à disposition aux aînés de 65 ans et plus d'une boîte jaune, du format d'une petite boîte à tartine, dans laquelle placer leur fiche signalétique et leur fiche médicale. Cette boîte doit être rangée dans leur frigo où, en cas d'appel aux services de secours, les intervenants pourront disposer des premiers renseignements nécessaires à leur mission.

Les aînés de 65 ans et plus ont été informés par courrier individualisé, de la mise en route de cette initiative.

La distribution de ces boîtes jaunes se fait avec la collaboration des services à domicile du CPAS de Nandrin et des pharmacien(ne)s, à savoir :

- Pharmacie BAECKEN
- Pharmacie LION
- Pharmacie CLOUX
- Pharmacie Extrapharm, route du Condroz

Pour les personnes qui habitent à la limite de la commune vers Neupré, les pharmacies SAVENAY et MULTIPHARMA ont aussi été sollicitées et elles ont accepté très volontiers de participer à la distribution. Cette opération avait été proposée par les membres du CCCA qui font appel à la bonne volonté des amis ou voisins qui pourraient aider les personnes isolées afin



qu'elles adhèrent à cette initiative.

Pour toute information utile :
Béatrice Zucca, échevine des Aînés,
Tél. : 04 371 28 29 ou GSM 0471 325 129.

NANDRIN
Aînés



Amicale des aînés de Nandrin

Comme sœur Anne, nous devons bien nous résoudre à ne rien voir venir !

Pourtant, nous devons bien garder le moral et nous dire que le brouillard se déchirera tôt ou tard pour faire place au soleil.

Alors nous pourrions reprendre nos activités et revivre comme avant.

J'espère que l'on pourra se retrouver nombreux que ce soit lors de nos dîners, nos excursions ou voyages.

Tous les heureux gagnants ont reçu leur lot. Je dois remercier mon ami André Ringlet pour l'aide apportée dans la distribution.

Comme le confinement se prolonge, les membres qui auraient dû recevoir leur cadeau lors du repas de novembre 2020 ne sont pas oubliés. Ils le recevront dans le courant du mois d'avril.

Continuez à prendre bien soin de vous pour être en pleine forme dès la « libération ».



Télé-Accueil Liège : quelqu'un disponible à l'écoute 24h/24 au 107

Besoin de parler à quelqu'un ? Télé-Accueil Liège est un service d'aide anonyme par téléphone accessible gratuitement 24h sur 24 à toute personne en difficulté. Depuis 50 ans, cette ASBL compte sur l'engagement bénévole d'écouterants qui se relayent jour et nuit pour assurer la permanence téléphonique. Envie de vous engager dans une mission de solidarité forte ? Rejoignez l'équipe motivée de volontaires du Centre d'écoute !

Pour contacter l'équipe de Télé-Accueil Liège :
Téléphone secrétariat : 04 342 77 78
E-mail : tele.accueil.liege@gmail.com
Site internet : www.tele-accueil.be



Nouveau : blog d'actualités économiques Moncondroz

Une micro-brasserie se crée, un nouveau magasin proche de chez vous, une activité insolite à découvrir, une entreprise s'installe, une autre recrute...

La plateforme Moncondroz.be lance un blog d'information dédié à l'actualité économique locale de nos communes (Anthisnes, Ouffet, Tinlot, Clavier, Marchin, Nandrin et Modave) : <http://blog.moncondroz.be/>, en partenariat avec le tinlotblog.be.

Vous êtes indépendant et vous souhaitez demander et/ou publier un article sur ce blog ?

Vous pouvez nous envoyer directement vos infos, liens d'articles de presse, publications sur les réseaux sociaux... (kathleen@moncondroz.be)

Vous êtes indépendant et votre activité n'est pas encore répertoriée sur Moncondroz ?

Ajoutez-la simplement et gratuitement et complétez la description de votre activité, vos informations de contact, vos logos et photos. Mettez vos informations à jour vous-même et ajoutez vos actualités : www.moncondroz.be (cliquez sur « mon entreprise » en haut à droite)

Vous êtes citoyens, soucieux de soutenir les indépendants proches de chez vous et de faire vivre l'économie locale?

Découvrez les services, les savoirs faire et les talents des commerçants et artisans locaux : www.moncondroz.be

Informations et contact :

Kathleen Vanhandenhoven 0477 795004 - 085/274617 - kathleen@moncondroz.be

Moncondroz est une initiative du GAL Pays des Condruces, en partenariat avec les GAL Condroz-Famenne et Tiges & Chavées, ainsi que l'ADL de Neupré, dans le cadre de leurs actions de soutien à l'économie locale.



Formation permis de conduire 2021

Également accessible aux Nandrinois !

Informations utiles

- Cours théoriques donnés par HUY-MOTOR 6 jours en matinée du 17 au 25 mai 2021 (pas de cours le lundi 24 mai) de 9h30 à 12h à l'Avouerie d'Anthisnes (Avenue de l'Abbaye 19, 4160 Anthisnes).
- Passage de l'examen théorique en groupe (si les conditions sanitaires le permettent).
- Si théorique réussi: possibilité de suivre une initiation aux manoeuvres sur parking en individuel de 2X2H au CRT de Tinlot en juin/ juillet (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits).

Coûts

- Travailleurs et étudiants: 69€ pour les cours théoriques/ 52€ pour les 4h d'initiation aux manoeuvres.
- Demandeurs d'emploi et bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale : gratuit.

Conditions d'accessibilité

- Être habitant d'Anthisnes, Clavier, Comblain-au-Pont, Ferrières, Hamoir, Marchin, Nandrin, Ouffet ou Tinlot.

Infos et inscriptions

- Inscription avant le 21/04/21.
- PCS Condroz (Clavier, Nandrin, Tinlot, Ouffet et Anthisnes): Inès Mooren au 0474/77.46.42 ou inesmooren@pcs-condroz.be

Attention, nombre de places limité.

Si problème de mobilité

En cas de problème pour vous rendre sur le lieu de formation, veuillez nous le signaler et nous trouverons une solution ensemble.



PLAN DE COHÉSION SOCIALE DU CONDROZ

ANTI-SEUM

LIGNE D'ÉCOUTE DESTINÉE AUX JEUNES POUR BRISER L'ISOLEMENT



Anonyme, confidentiel et gratuit

Contacte **Mélody** (0473/87.11.77
du lundi au jeudi) ou **Inès** (0474/77.46.42
lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Toi ou un jeune de ton entourage
vit des moments difficiles?
Parlons-en!

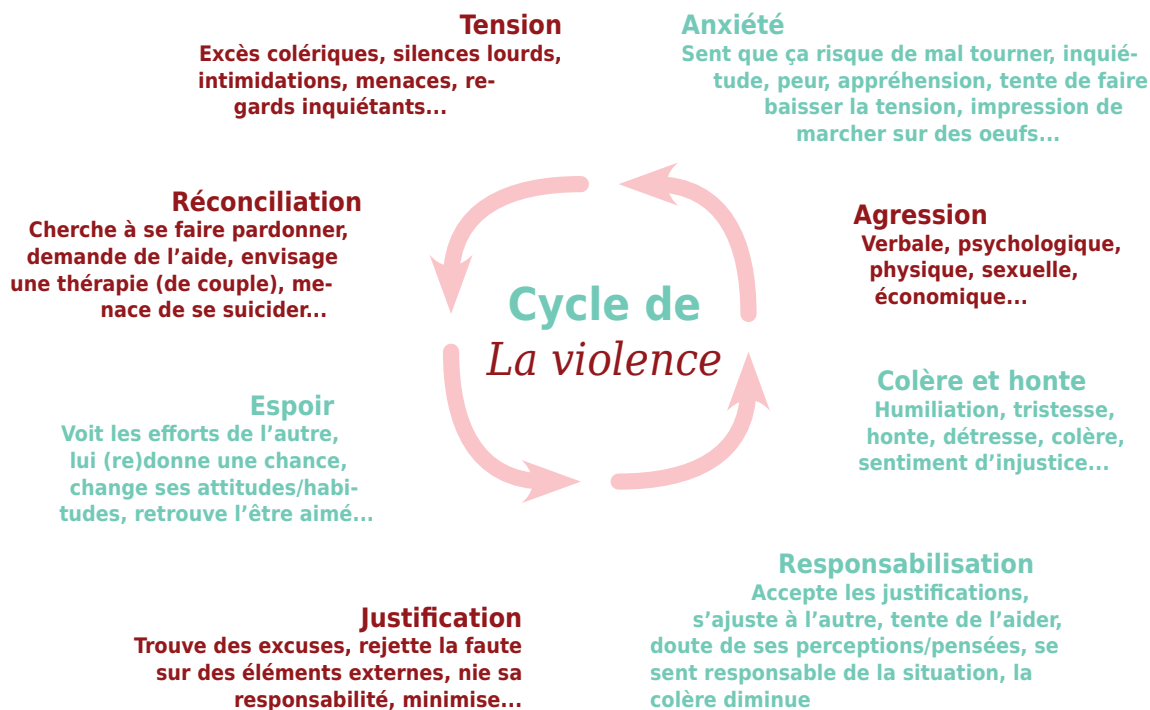


La violence conjugale n'est pas un simple conflit de couple!

Dans un couple, il est normal de rencontrer des désaccords, de se disputer. Cela peut être désagréable, voire même invivable. Pourtant, aussi pénible que ces moments soient pour vous, votre couple ne vit pas pour autant de la violence conjugale. Dans toute relation humaine, il est en effet naturel de manifester ses désaccords.

Mais si vous avez peur, si vous sentez que vous ne pouvez plus réagir sans que votre partenaire devienne violent(e), alors vous êtes peut-être dans une situation de violence conjugale.

Quelles sont les différentes formes de violences et le cycle de la violence ?



Vous souhaitez en savoir plus ou parler de votre situation en toute discrétion :

Écoute Violences Conjugales
0800 30 0 30
24/7 + GRATUIT + ANONYME
www.ecouteviolencesconjugales.be

 COLLECTIF
CONTRE LES
VIOLENCES
FAMILIALES ET
L'EXCLUSION

[04/223.45.67](tel:042234567)
Ligne d'écoute et d'urgence (24/7)
www.cvfe.be

SAPV (Service d'Assistance Policière aux Victimes) du CONDROZ


Lieu d'accueil, d'écoute et de soutien des victimes et leurs proches

Informations sociales, juridiques et administratives

Accompagnement dans les démarches administratives, juridiques et judiciaires

Orientation vers les services spécialisés...

Rue du Bois Rosine 14, 4577 Modave Tel : 085 41 03 41

 **Police**

appels urgents
112
101
pas de blabla

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h
- Mercredi : de 13h30 à 16h30

Zone de Police du Condroz / Antenne de Nandrin
rue de la gendarmerie 8 - 4550 Nandrin
085 51 27 10 - police.nandrin@skynet.be

Badminton

Vous souhaitez vous maintenir en forme ? Vous avez entre 30 et 70 ans ? **Rejoignez-nous pour vous délasser en jouant au Badminton** (essai gratuit)

Chez nous, ce n'est pas une activité de plage, ni une compétition. C'est tout simplement un sport de plaisir.

Lundi et jeudi de 9h à 10h30
Villers-le-Temple : Hall des sports
rue J. Pierco (à côté de l'école).
Renseignements : 0494/70.28.52

Budo RYU

Fond de Bêche, 19 - Nandrin
www.budoryu.be

Aikido RASEN (dès 7 ans / adultes dès 14 ans)
- Mardi 18h00-19h00/20h00
- Jeudi 17h30-18h30/19h30
Professeurs : Jacques MAINIL, Sandan
(aide-moniteur ADEPS)
Christiane DUCHESNES, Nidan
0472/23.55.92 - aikido@buroryu.be

Ju-Jutsu TAI KI GOSHINDO (dès 12 ans)
- Mercredi 19h30-21h00
- Vendredi 19h30-21h00
0472/23.36.06 - jujutsu@buroryu.be

Cyclo Condruze Nandrin

Les sorties ont lieu le mardi à 18h pour le groupe A et le mercredi à 18h pour le groupe B (+/- 35 km) ainsi que le samedi à 14h pour les deux groupes (+/- 70 km), le lieu de départ est situé sur la place de Nandrin

Contact : 04/336.04.38
charlesuze@skynet.be
086/34.42.07

g.tirtiaux@skynet.be

Fitness - Fun@Fit

Le cours de fitness est adapté aux femmes de 12 à 65 ans. Evidemment, chacune pratique les exercices à son rythme en fonction de ses capacités physiques.

Le cours se déroule en musique. Il permet de se renforcer musculairement, d'améliorer son endurance, d'éliminer des calories, de se défouler, de se déstresser et tout cela dans une ambiance dynamique, conviviale et fun !

Le mardi de 20h15 à 21h15
A l'espace des Templiers
Villers le Temple
tél : 0499/32.92.49
annabellebreuer@hotmail.com
facebook.com/funatfit

Kaérobic

Un soupçon de Karaté, une pincée d'aérobic, de la musique, une ambiance décontractée. Le Kaérobic c'est avant tout une discipline complète, fun et qui s'adresse à toutes de 12 à 65 ans (nous acceptons aussi à partir de 10 ans).

Salle: Espace des Templiers
4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple
Mercredi 20h-21h15
Professeur: Jessica Godinas
Abonnement: A la séance, 10 leçons, Trimestriel, à l'année
info: www.kaerobic.com
0471/55.69.52

Kick Power Training

Sport complet qui permet de se défouler, de se remuscler, d'éliminer un maximum de graisse et de stress.

Tous les lundis

- **Kick Power Cardio - 20h15**

A l'espace des Templiers
Villers le Temple
0476/94.37.01

Rester en forme

spécialement pour 50, 60 ans et plus

- **ETIREMENTS & Stretching** pour la vitalité globale du corps contre les courbatures musculaires, les raiders nuque/épaules.

Les Mardis à 18h45.

Hall des Templiers, rue Pierco

- **GYM DOUCE (musculature du tonus postural)**

pour renforcer la sangle abdominale, contre les faiblesses du dos, pour développer la capacité respiratoire
Jour à consulter sur le site internet.

Hall des Templiers, rue Pierco

- **MARCHE NORDIQUE** Activation dynamique générale par une marche de propulsion (les bâtons sont prêtés)

La séance se déroule les vendredis de 14h00 à 15h30 dans les bois d' Ombret. (détails sur le site internet)

Agir dans le bon sens, avec bon sens !

Le programme et les horaires se trouvent sur le site : www.resterenforme.be

Contact : Olivier HENRY

0486/80.67.64

Tennis de table

Envie de vous intégrer dans un club de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table (comme Jean-Michel Saive) ?

Le Tennis de Table Club Templiers est pour vous !

L'endroit : Espace des Saules, 11
rue Tige des Saules, 4550 Yernée-Fraineux

Contact : S. Coolen (président) :

04/371 52 66

Zumba Fitness

Le Dragon Team et ses 3 instructeurs proposent les cours de Zumba Fitness à l'Espace des Templiers.

Venez nous rejoindre, bouger, vous défouler, vous amuser, sur des musiques de Beto PEREZ, Merengue, Samba, Reggaeton, Salsa, dans une super ambiance et dans la bonne humeur.

Une équipe de professionnelles s'occupe de vous.

à partir de 7 ans

Tous les lundis :

- **Zumba - 19h15**

Espace des Templiers

4, Rue Pierco à 4550 Villers-le-Temple

Tous les Lundis de 19h15 à 20h15

Renseignements : 0476/94.37.01

Tai Chi Chuan

Venez vous détendre, vous ressourcer, vous relaxer en suivant les cours de Tai Chi Chuan.

Nous reprendrons le lundi 7 septembre 2020

- Initiation aux mouvements de base et principes : de 18 à 19h
- Enchaînements : de 19 à 20h

Lieu : Budo Ryu Nandrin

Fond de Bêche, 19 - 4550 Nandrin

<http://budoryu.be/tai-chi-chuan>

Tél : 0472-25 89 90

Yoga

Centre de YOGA-ANANTA

- Jeudi 19h30-20h30
- Samedi 10h00-11h00

Dickenscheid Joëlle

Centre de YOGA-ANANTA

Rue des Hausseurs, 9 - 4550 NANDRIN

e-mail : yoga-ananta@skynet.be

Tél : 0476.59.96.98

Ces activités sont susceptibles d'être modifiées selon l'évolution de la crise sanitaire et des mesures imposées par les autorités compétentes.



Covid



ART AU VILLAGE

Aquarelle, dessin,
pastel, peinture

Le vendredi de 18 h 45 à 21 h 30
Dans une Ambiance chaleureuse
Rue d'Engihoul 17 ,Salle communale à Saint Séverin.
Pour inscription après 17 heures :
Yvette tél: 04.371.55.11
dameyvettehg@gmail.com
Bienvenue à partir de 16 ans.



Les Ateliers d'Arts Plastiques

Êtes-vous intéressé par la peinture et le dessin, enseignés par deux professeurs diplômés et expérimentés ?

Voulez-vous passer des agréables après-midi dans une ambiance conviviale et amicale?

Alors inscrivez-vous!

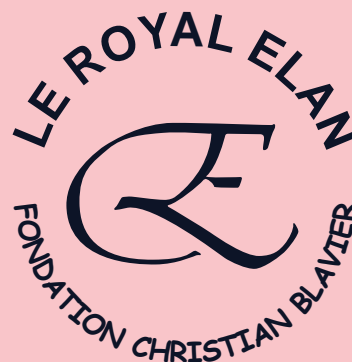
Les cours se passent tous les samedis de l'année scolaire entre 14 et 17 heures

rue du Presbytère, 4 (près du musée)

Informations et inscriptions :

Tél : 085/51.35.46

LE ROYAL ÉLAN FONDATION CHRISTIAN BLAVIER AURA 50 ANS EN 2022



Le comité du ROYAL ELAN souhaite associer tous nos amis nandrinois à ce jubilé.

C'est pourquoi nous lançons un appel à la participation active de tous les habitants de la commune.

Votre participation est d'une grande importance. Nous voulons vous associer le plus étroitement possible à cette commémoration. C'est pourquoi nous lançons un appel à projets, qui devra être abouti pour le 1^{er} septembre de cette année.

Un jury choisira, parmi les projets qui nous parviendront, celui qui sera mis en œuvre.

Le budget alloué au projet retenu ne pourra dépasser mille euros.

Bien sûr, notre comité a déjà une idée précise des activités qui marqueront d'une pierre blanche cet événement d'une particulière importance, mais la participation de tous les nandrinois, que ce soit en tant que citoyens, ou de membres d'un groupement organisé ou d'une association, donnera plus de relief encore à cette commémoration.

Rappelons que notre Fondation a pour but désintéressé la culture, au sens large, mais aussi l'aide à un groupement nandrinois ou à une personne de la commune faisant preuve d'un mérite particulier.

Ces buts, à la fois culturels et sociaux, étaient déjà précisés dans les premiers statuts de l'association, qui datent de 1972.

C'est ce qui, en l'an 2000, a été récompensé par sa Majesté le Roi, qui nous a accordé le titre de Société Royale

Le ROYAL ELAN FONDATION CHRISTIAN BLAVIER a toujours reçu le soutien de la Communauté Française, de la Province de Liège et de la Commune de Nandrin.

Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner au numéro 085/51.23.41, pour nous faire part de vos réflexions ou de vos idées, que vous soyez un particulier sensible à notre action, ou un membre d'un groupement de la commune.

Nandrinoises et Nandrinois, déjà merci à vous tous.

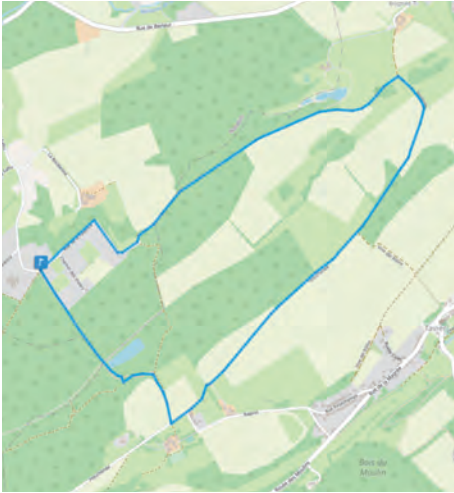
Le Comité du ROYAL ELAN Fondation Christian Blavier

Randonner à Nandrin

Les itinéraires de balades et randonnées se multiplient sur la page CIRKWI de Nandrin (www.cirkwi.com/fr/Nandrin). Il y en a actuellement 14 ! Une balade par jour pour les deux prochaines semaines... La plus courte fait 2,3km et la plus longue près de 14km. Autant dire qu'il y en a pour tous.

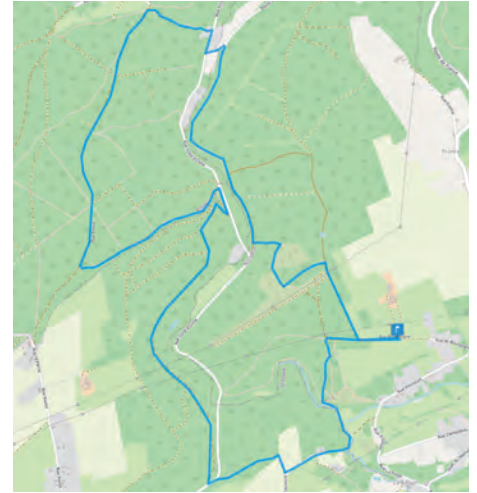
Remercions à nouveau André Liégeois à qui nous devons ces découvertes.

En plus de proposer les itinéraires sur papier, les cartes sont disponibles sur l'application cirkwi.com (www.cirkwi.com/fr/nandrin - voir les liens ou les QR codes des balades). L'application Cirkwi est disponible gratuitement sur Internet ou pour smartphone via les «App Store». En faisant une recherche avec le mot clé Nandrin, vous découvrirez également les randonnées encodées par la maison du tourisme www.terres-de-meuse.be.



Sur Haies

Très facile, 2 km et peu de dénivelé, mais il peut y avoir un peu de boue.



Fagne Forgeron

Assez facile : 10 km, mais seulement 214m de dénivelé +, et les sentiers sont sans difficulté.

Balade presque entièrement forestière, mais très variée. Elle est sans danger, traversant simplement à deux reprises une petite route. Elle permet de découvrir de belles forêts : pinèdes, pessières, mais surtout de splendides hêtraies qui représentent le stade climacique (originale et stable) de notre région. On aperçoit de loin, en suivant la rive gauche de la vallée du Fond d'Oxhe, la ferme de la Fagne Forgeron, isolée, puis le petit hameau du Fond d'Oxhe.

Remarque : Oxhe ne se prononçait pas «Ox», mais de façon assez bizarre OH, avec un H aspiré qui n'existe pas dans la langue française. A l'époque où nous étions Français, le fonctionnaire a placé une croix pour indiquer cette prononciation improbable. Cette croix est devenue un « x »...On retrouve cela très fréquemment : Outrelouxhe, Xhos, Xhignesse,...



<https://www.cirkwi.com/fr/circuit/256570-fagne-forgeron>

Deux châteaux

Facile : seulement 6 km et 100m de dénivelé positif, chemins bien tracés, mais de bonnes chaussures peuvent être nécessaires par temps de pluie.

Ce parcours qui prend moins de deux heures est cependant très varié, il traverse des forêts qui soulignent que l'Ardenne n'est pas bien loin, des cultures et prairies qui offrent des vues dégagées, en suivant des chemins et sentiers non asphaltés...

Mais la balade est surtout impressionnante par les vues sur deux châteaux très différents : celui d'Houchenée qui est avant tout une superbe ferme d'origine médiévale, et celui de Baugnée, agréable lieu de villégiature au sein d'un magnifique parc...N'hésitez pas à faire un détour d'une centaine de mètres pour admirer l'entrée proprement dite du château d'Houchenée...



<https://www.cirkwi.com/fr/circuit/256569-deux-chateaux>



<https://www.cirkwi.com/fr/circuit/256571-sur-haies>

Renov'Energie : dernière séance d'info et inscription

Depuis bientôt 3 ans les communes du GAL Pays des Condruses proposent l'opération Renov'Energie (www.RenovEnergie.be) : un accompagnement personnalisé à la rénovation énergétique des logements du territoire. Plus de 160 ménages se sont déjà inscrits et ont bénéficié ou bénéficient encore de cet accompagnement. Pour un montant de caution remboursable de 80 euros, les participants bénéficient notamment de 2 visites de leur bâtiment par des professionnels. De quoi répondre clairement aux questions : combien ça coûte, combien ça rapporte, quelles sont les démarches et comment financer. De nombreuses primes existent, et sont malheureusement souvent sous-utilisées. Une opportunité à saisir, même en auto-rénovation partielle ! C'est la dernière année de l'opération Renov'Energie sous la forme actuelle (avec financement de l'UE et de la RW à 90%). Il n'est pas encore certain que cette opération sera renouvelée ultérieurement. Mais il reste possible de s'inscrire jusqu'en juillet 2021. Pour permettre à un maximum de citoyen d'en profiter, une nouvelle séance d'information est proposée en visio-conférence le 20 avril 2021 à 20h00. Vous souhaitez réduire vos consommations ? Renseignez-vous !

Plus d'info via le GAL Pays des Condruses : energie@galcondruses.be - 0486/34.81.41.



T'as vu les primes ?
www.RenovEnergie.be

Notre dernière soirée d'information en visioconférence
 le 20 avril 2021 à 20h00

Renov'Energie : Une sur-prime communale aux Audits PAE3 !

La commune de Nandrin propose, via le GAL, dans la limite du crédit disponible, une prime complémentaire à la prime régionale concernant les Audits-Logement (PAE3) réalisés sur son territoire dans le cadre de Renov'Energie. Un coup de pouce en plus pour rénover son logement, et réduire les émissions de CO2 ! La prime est calculée sur base de 50% de la prime régionale. Pour les catégories de revenus les plus faibles, cela représente un audit financé quasiment totalement.

Vent d'ENFAN

Une nouvelle coopérative est née! Elle est le résultat de 4 années de travail.

En effet, en 2016, un projet éolien se profile sur le site de Ehein(Engis). Quelques citoyens des environs, désirant s'impliquer dans la transition énergétique veulent créer une coopérative citoyenne et donner ainsi à chacun la possibilité de prendre une part active dans ce projet.

Pourquoi le nom de VENT D'ENFAN ?

ENFAN sont les initiales des 5 communes proches du site de Ehein: Engis - Neupré - Flémalle - Anthisnes - Nandrin; et c'est aux habitants de ces communes que la coopérative donne la priorité de participer à ce beau projet.

Pourquoi une coopérative éolienne citoyenne ?

- La coopérative est une alternative au modèle économique dominant où le citoyen est au coeur du système.
- La coopérative veut permettre au plus grand nombre de citoyens de la région de prendre part à la production d'énergies renouvelables (éolien, hydroélectrique, solaire...) et de profiter des bénéfices de cette production.
- La coopérative veut aussi sensibiliser à la réduction de consommation d'énergie.

Comment devenir coopérateur ?

Chacun a la possibilité de devenir coopérateur : il faut souscrire à une ou plusieurs parts d'une valeur de 125 euros. Les coopérateurs participent directement aux prises de décisions importantes de la coopérative et chaque coopérateur peut faire valoir une voix à l'assemblée générale quel que soit le nombre de parts qu'il détient.

Vous êtes intéressés et voulez avoir de plus amples informations? Consultez le site www.ventdenfan.be ou info@ventdenfan.be ou encore, rejoignez-nous chaque mercredi dès 20h30 à notre permanence via Zoom en demandant votre accès à info@ventdenfan.be.



Vent d'
 E
N
F
A
N
 Engis
Neupré
Flémalle
Anthisnes
Nandrin

Investissez pour l'avenir de vos enfants, rejoignez notre coopérative !

C'est bientôt le printemps : que diriez-vous d'accueillir un coin de nature sauvage au jardin ?



Un espace sauvage composé de graminées, de marguerites et de centaurées...

Installez un hôtel à insectes à proximité d'un petit espace laissé sauvage.



Face à la chute de la biodiversité en Wallonie, chacun d'entre-nous peut contribuer facilement à accueillir les pollinisateurs. Laisser dans son jardin un espace non tondu d'une dizaine de m² idéalement, permet non seulement aux fleurs sauvages indigènes de se développer mais également d'accueillir de nombreux pollinisateurs et insectes utiles. Et en installant un hôtel à insectes : vous offrez ainsi le gîte et le couvert !



Nous savons tous que la biodiversité connaît une forte érosion, voire un effondrement en Wallonie. Les causes sont multiples mais la principale est la perte d'habitat. Les espèces végétales et animales ne trouvent tout simplement plus d'espace où vivre. Nous, en matière d'habitat, nous sommes gâtés : nous avons la chance d'habiter une belle commune, dont les maisons disposent souvent d'un jardin et certains d'entre nous bénéficient même de très grands espaces. Et si nous prenions la décision de partager une partie de ces espaces avec les espèces vivantes qui nous entourent ? Si nous leur rendions l'usufruit de quelques mètres voire quelques dizaines de mètres carrés pour qu'elles y trouvent les conditions favorables à leur épanouissement, à leur survie ? L'espèce humaine est intimement dépendante des écosystèmes au milieu desquels elle vit. Nous avons besoin d'écosystèmes en bonne santé pour pouvoir nous-mêmes prospérer.

un espace laissé sauvage au jardin n'empêche pas de conserver des zones plus entretenues.

Nous serions tous gagnants dans cette opération d'ensauvagement d'un coin de notre jardin : notre dos nous dirait merci, car ce serait assurément moins d'entretien et nos enfants ou petits-enfants s'émerveilleraient devant les grenouilles, hérissons, oiseaux, papillons et insectes qui ne manqueraient pas de revenir s'y installer. Pour ce faire, nul besoin d'aller acheter des graines pour créer une prairie fleurie.



Voici une méthode toute simple pour commencer : observez dans votre jardin les endroits où poussent des plantes autres que votre cher gazon. Il y a de fortes chances pour que vous ayez déjà des cardamines ou des marguerites du Condroz qui n'attendent que de fleurir par dizaines si vous les contournez lors de vos prochaines tontes. Laissez-les grandir et elles vont raviront par leur blancheur éclatante.



Bref, laissez quartier libre à un petit coin de votre jardin, celui qui est déjà un brin sauvage, que vous cesserez de nettoyer et qui abritera très rapidement une foule d'espèces vivantes en mal d'espaces naturels. Si nous sommes nombreux à pratiquer de la sorte, c'est une véritable réserve naturelle de plusieurs hectares que nous pouvons créer dès ce printemps ! Pour le bien de tous !

La tonte différenciée pour laisser s'épanouir les fleurs sauvages.



Et si malgré tout, vous souhaitez un coup de pouce de votre commune : Nandrin participera en mai 2021 à la quinzaine des Abeilles et pollinisateurs. Surveillez votre boîte aux lettres !

Renseignements: Laurence Bievliet - Service Environnement - 085/51.94.80 laurence.bievliet@nandrin.be

ABEILLES & COMPAGNIE
Quinzaine des abeilles
et des pollinisateurs
du 15 au 30 mai

**Aidons
les syrphes,
papillons, osmies, ...
Ils pollinisent
pour nous !**



Pulvériser son trottoir nuit aux pollinisateurs et est désormais interdit.



Peut-on encore pulvériser chez soi ? A quel endroit ? Quels produits sont interdits à l'usage ? Lesquels ne peuvent plus être vendus ? Face aux nouvelles législations concernant les produits phytopharmaceutiques (PPP), les citoyens ne savent pas toujours ce qu'ils sont autorisés à faire ou non.

Toutes ces questions trouvent leur réponse dans le PWRP : le Programme Wallon de Réduction des Pesticides. Il s'agit de la transposition, au niveau de la Région wallonne, d'une Directive européenne qui vise une utilisation des

pesticides compatible avec le développement durable.

Depuis le 1^{er} juin 2019, plus aucune commune wallonne ne peut utiliser de PPP pour entretenir ses espaces publics sauf, en dernier recours, pour traiter quelques plantes particulières (certains chardons, rumex ou encore des espèces exotiques envahissantes).

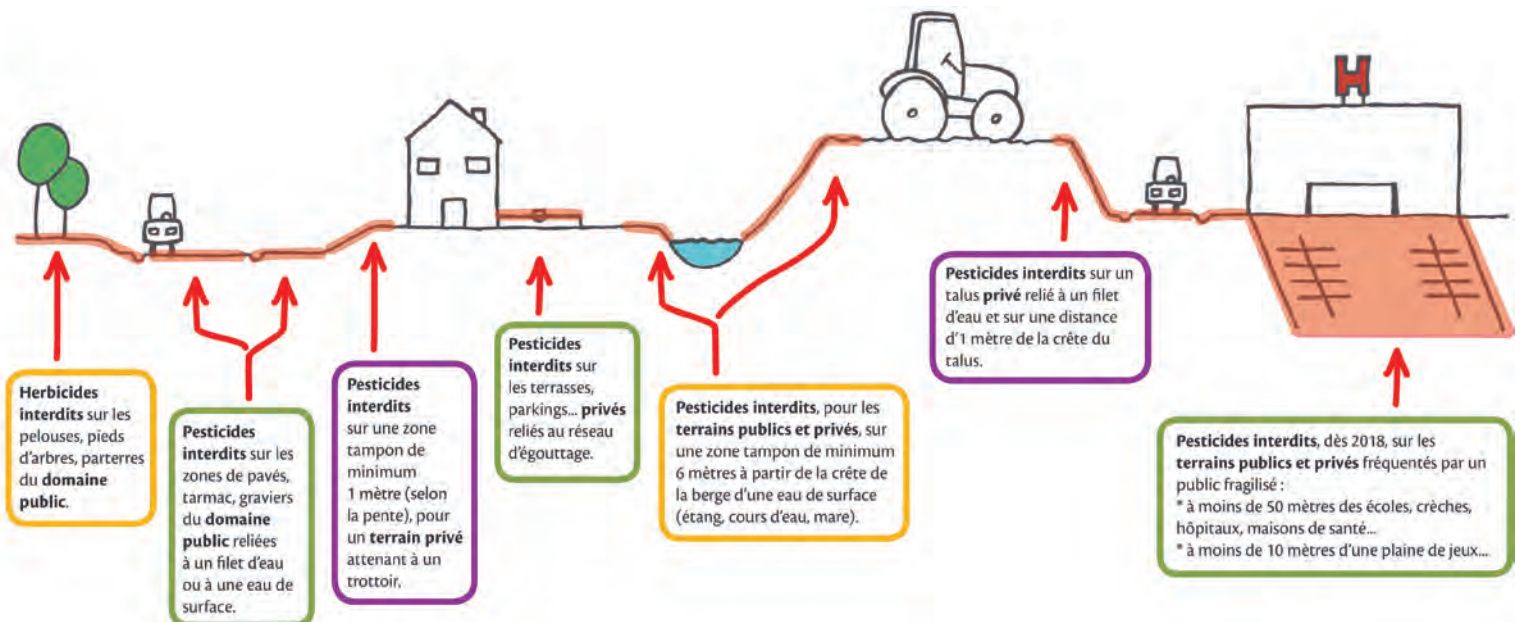
Les mesures prises dans ce programme concernent aussi bien les agriculteurs, les communes, que les professionnels de l'entretien des espaces verts ou les particuliers.

Mon trottoir sans pesticides

Depuis juin 2014, la pulvérisation des surfaces imperméables (trottoirs, voiries, terrasse, allées, pente de garage...) reliées à un réseau de collecte des eaux (égouts, filets d'eau) est interdite. Autrement dit, il est interdit de traiter chimiquement son trottoir ainsi que des surfaces comme une terrasse, une pente de garage ou une allée. Ces mesures visent à protéger notre ressource en eau.

A cela vient s'ajouter la notion de « zone tampon » : tous les utilisateurs (particuliers ou professionnels) de PPP doivent respecter une zone non traitée :

- d'au moins 6 mètres le long des eaux de surface (étang, cours d'eau, mare);
- d'un mètre le long des surfaces imperméables (trottoirs, voiries, terrasse, allées...) reliées au réseau de collecte des eaux pluviales (via une grille, un avaloir, un filet d'eau...);
- d'un mètre en amont des talus dont la pente est supérieure à 10% et qui sont contigus à des surfaces imperméables (trottoirs, voiries, terrasse, allées...) reliées au réseau de collecte des eaux pluviales (via une grille, un avaloir, un filet d'eau...).



Source: www.adalia.be/pwrp

Attention : si l'on voit passer beaucoup de recettes « maison » à base de vinaigre et de sel, l'usage de ces substances est en fait interdit ! Sel et vinaigre, bien que moins nocifs et largement utilisés dans les produits d'entretien « maison », s'avèreraient également nuisibles pour le sol et les eaux de surfaces et souterraines, si leur usage comme pesticide se généralisait.

Jardiner sans pesticides

Mauvaises herbes, limaces, pucerons, etc. : les tracas au jardin sont nombreux et le recours aux PPP (produits phytopharmaceutiques) pour y remédier reste monnaie courante malgré la législation.

Depuis mars 2017, l'utilisation de PPP contenant du glyphosate est interdite en Wallonie et depuis le 6 octobre 2018, l'ensemble des herbicides totaux de synthèse (herbicides qui détruisent toutes les plantes sans distinction) sont interdits par le gouvernement fédéral, tant à la vente qu'à l'utilisation.




Depuis 2019, la législation prévoit une interdiction de vente des herbicides sélectifs de synthèse (qui laissent pousser le gazon, mais détruisent les autres plantes). Enfin, depuis le 31 décembre 2019, plus aucune utilisation n'est tolérée.

Si vous souhaitez vous débarrasser de votre stock, sachez que les parcs à conteneurs sont équipés pour réceptionner les contenants de produits pesticides, même encore remplis.

Pour en savoir plus : www.adalia.be , www.fytoweb.be , www.pwrp.be

Il existe d'autres techniques pour se passer d'herbicides pour l'entretien de son trottoir.

Voici un petit récapitulatif non exhaustif :

LES TECHNIQUES ALTERNATIVES SUR DIFFÉRENTES SURFACES			
LES SURFACES			
			
LES TECHNIQUES ALTERNATIVES	Brosse dure	Binette, rasette	Plantes couvre-sol
	Brûleur	Brûleur	Paillage
	Eau chaude / Air chaud	Eau chaude / Air chaud	Eau chaude / Air chaud
	Sablage des joints	Enherbement	Enherbement

Journée de l'arbre 2021



L'Aulne (*Alnus glutinosa*) : l'arbre mis à l'honneur en 2021 lors de la Journée de l'Arbre.

L'année 2020 n'aura pas permis d'organiser une distribution de plants à la Sainte Catherine comme à l'accoutumée, mais ce ne sera que partie remise en 2021. En effet, les conditions sanitaires se sont révélées difficiles pour organiser cet événement dans de bonnes conditions avec toute la convivialité nécessaire et les animations thématiques si fortement liées à cette action de sensibilisation.

La commune de Nandrin s'attelle déjà à la préparation de cet événement qui doit avoir lieu en novembre prochain.

L'aulne glutineux, gardien de nos berges.

« *Alnus glutinosa* » est un arbre indigène à croissance lente qui se plaît les pieds dans l'eau et la tête au soleil. Un arbre emblématique des zones humides et qui devrait bien trouver sa place chez nous à Nandrin ! À l'automne, ses petits cônes emblématiques feront la joie des oiseaux en libérant leurs petites samares tandis que ses feuilles caduques resteront plus tard par rapport à d'autres essences. Au printemps apparaîtront les longs chatons mâles. Alors, prêts à l'accueillir chez vous ?

Rendez-vous est donné le samedi 27 novembre 2021 pour la Journée de l'Arbre.

Projet lecture



Dans le cadre de notre projet de lecture en partenariat avec l'université de Namur, nous avons travaillé la lecture de différents albums sur le thème de l'hiver. Suite à la lecture d'un des ouvrages, dans notre classe de 2^{ème} année de Saint-Séverin, nous avons eu l'idée de créer notre propre livre sur le modèle d'un album choisi.



Avec l'aide bienveillante de mesdames Sabrina et Alexandra, le projet s'est mis en œuvre. Nous avons beaucoup travaillé pour adapter le texte à nos personnages. Que d'apprentissages en lecture, grammaire, vocabulaire, écriture et que de progrès en dessin pour illustrer l'album.

C'était aussi un beau travail collaboratif, nous avons beaucoup travaillé ensemble et avons appris à mieux coopérer. Nous avons

adoré et nous sommes très motivés à créer d'autres histoires !

Nous sommes très fiers du résultat. Nous avons choisi comme titre : Les trois meilleurs voisins.

Nous sommes impatients d'aller le lire dans les autres classes et peut-être ailleurs !

À la découverte du Muséobus, le musée qui vient à vous !

Le Muséobus est venu présenter sa dernière animation « C'est quoi l'agriculture ? » à l'école communale de Saint-Séverin le 14 décembre. Céline de Viron, diplômée en histoire de l'art/archéologue, l'une des deux conceptrices-animatrices du Muséobus, nous en dit plus.



« Le covid a montré que la culture est essentielle et les collaborateurs sont ravis de pouvoir reprendre la route dans le Muséobus et d'amener la culture jusqu'aux écoles. » Céline de Viron

Plus de 40 bougies et 22 expositions !

Le Muséobus a été créé en 1980 par le ministère de la culture. Il appartient à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il s'agit d'un musée sur roues qui propose des animations adaptées au public, de la troisième maternelle jusqu'aux étudiants universitaires. Les expositions sont en lien avec le programme scolaire. Ce sont les collaborateurs du Muséobus qui choisissent le thème de l'animation. Le thème doit leur plaire, car il va les occuper pendant 4 ans : 2 ans de préparation et 2 ans d'exposition !

Parmi les thèmes déjà exploités, citons la Renaissance, le Moyen-Âge, la Préhistoire ou la Belgique au XIX^e siècle. Pas moins de 22 expositions ont déjà été organisées dans le Muséobus.



Le Muséobus dévoile ses atouts

Le Muséobus se déplace uniquement en Wallonie et à Bruxelles. Les écoles sont le public majoritaire. Les demandes sont trop nombreuses pour contenter tout le monde. La priorité est donnée aux écoles rurales, car elles ont moins facilement accès aux musées. Le Muséobus doit son succès à la qualité des expositions

qui s'adaptent sur mesure à chaque public. Les élèves et les enseignants sont enchantés par les animations modernes. Les élèves peuvent voir des objets prêtés par des musées. Le Muséobus collabore avec tous les musées de Wallonie et Bruxelles. Les collaborateurs choisissent des objets moins fragiles et en réserve. En plus, les animations sont gratuites. Le Muséobus se déplace jusqu'aux écoles. Les élèves parcourent quelques mètres seulement pour découvrir une exposition de qualité. Pendant les vacances scolaires et les sessions d'examen, le Muséobus se rend dans les institutions publiques de protection de la jeunesse, les centres de réfugiés, les centres pour personnes handicapées, les maisons de repos et les plaines de jeux.

Emmeline

Cueillette de jonquilles

Comme chaque année, les élèves de maternelle de l'école communale se sont rendus dans le parc Laurent pour y cueillir de magnifiques jonquilles.

Quel moment de bonheur et quel souvenir !



Une deuxième classe maternelle est maintenant dotée d'un tableau interactif.

Les élèves de 2ième maternelle de l'implantation de Saint-Séverin peuvent désormais utiliser cet outil merveilleux au sein de la classe.

Visitez nos écoles communales

Si vous souhaitez visiter les écoles communales de Villers-Le-Temple et Saint-Séverin, contactez nous au 085/511233.

ecole@nandrin.be - www.nandrin.be

École fondamentale communale de Nandrin

Deux implantations au coeur des villages



VILLERS-LE-TEMPLE
Rue Joseph Pierco, 2
4550 Nandrin

SAINT-SÉVERIN
Rue d'Engihoul, 11
4550 Nandrin



En raison de la pandémie "Covid-19", les visites de l'école se font uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous se font par famille. Si vous souhaitez visiter notre école, vous pouvez contacter notre direction : 085/51.21.28 ou saintmartin.nandrin@gmail.com"



Nous proposons à vos enfants :

- Une classe d'accueil réservée aux enfants de 2,5 ans
- Des garderies organisées gratuitement à partir de 7h jusqu'à 18h30
- La possibilité de prendre un potage à midi (deux jours par semaine) et un dîner chaud le vendredi, préparé par l'asbl Devenirs, avec des produits bio de première qualité
- Des infrastructures confortables, une plaine de jeux et de sports
- Un enseignement de qualité, une pédagogie favorisant des apprentissages efficaces, un projet de bien-être à l'école
- Une méthode de lecture gestuelle en 1ère année
- Des cours de langues au choix (anglais ou néerlandais)
- De nombreux projets : classes vertes, de ferme, de mer et de neige - des parrainages entre classes - une ouverture vers le monde - le respect de l'environnement et de la santé - des activités sportives, culturelles et musicales variées - un élevage de chèvres, un poulailler et un potager - de multiples sorties pédagogiques ...
- Des rencontres fréquentes avec les parents et une collaboration permanente
- Une ambiance chaleureuse (association de parents, club de foot, chorale pour adultes, comité jogging)
- Un message évangélique favorisant l'entraide, l'amitié, l'écoute et le respect des différences

Notre site internet à visiter : www.saintmartinnandrin.be

Nous sommes à votre disposition pour vous présenter notre école, ses activités, ses projets et les valeurs que nous défendons. N'hésitez pas à prendre rendez-vous, durant l'année scolaire ainsi que pendant toutes les vacances, en téléphonant au 085/51.21.28 !

4, rue de la Rolée - 4550 NANDRIN - Tél : 085/51.21.28 - saintmartin.nandrin@gmail.com



"Malgré la pandémie "Covid-19", nos enseignants ont mis tout en œuvre pour offrir une fête de carnaval à nos élèves ! Si une sortie n'a pas pu être d'actualité, les enfants ont profité de nos installations (cour + pré) comme il se doit à coups de serpents. Une réussite totale !"



Des nouvelles du service communal des travaux.

L'hydrocureuse est arrivée :

Cette nouvelle machine qui s'installe à l'arrière du tracteur sert à vider et à dégraisser les avaloirs. Précédemment le travail était réalisé manuellement. Avec cette machine, l'entretien des «égouts» se fera plus régulièrement et plus efficacement, ce qui assurera un meilleur suivi de leur bon fonctionnement.



Nouveau véhicule pour l'équipe de gestion des espaces verts :

La camionnette qui était utilisée par l'équipe d'entretien et de gestion des espaces verts était arrivée en fin de vie. C'est un nouveau véhicule qui a donc pris sa place dans la flotte du matériel communal.



Sentiers communaux

Plusieurs sentiers communaux devenus difficilement praticables ont reçu leurs coupes de printemps par la même équipe d'entretien des espaces verts.

Si vous souhaitez vous balader et arpenter les petits chemins de notre commune, nous vous renvoyons à la page 12 et/ou au site cirawi.com où vous pourrez trouver un choix intéressant de balades et randonnées à Nandrin et environs.

Les brèves du conseil

Conseil 22 décembre 2020

Le conseil communal a adopté le rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le centre d'action sociale (exercice 2021).

Le conseil communal a décidé du montant de la dotation à affecter à la Zone de Police du Condroz pour l'exercice 2021 : 374.287,64 EUR soit environ 64,80€ par habitant.

Le conseil communal a décidé du montant de la dotation à affecter à la zone de secours HEMECO pour l'exercice 2021 : 202.982,78 EUR soit environ 35,14€ par habitant.

Le conseil communal a voté le budget de l'exercice 2021. Celui-ci a été réformé comme suit par la tutelle régionale le 5 février 2021 :

Exercice 2021	Service ordinaire
Recettes exercice propre	7.297.515,00€
Dépenses exercice propre	7.219.041,88€
Boni exercice propre	+78.473,12€
Recettes exercices antérieurs	217.900,00€
Dépenses exercices antérieurs	0€
Recettes globales	7.689.415,00€
Dépenses globales	7.663.041,88€
Boni global	+ 26.373,12€
Investissements	1.399.200,00€
Fonds de réserves	42.276,04€

Le conseil communal a décidé d'accorder à l'a.s.b.l. Villers Animations une subvention de 750€ pour l'organisation d'un concours de la maison la plus joliment décorée pour les fêtes de Noël.

Le conseil communal a mandaté l'intercommunale Intradél pour mener l'action de prévention zéro déchet locale 2021 : campagne de sensibilisation aux collations saines et zéro déchet.

Conseil du 19 janvier 2021

Le conseil communal a approuvé le projet d'acte relatif à la constitution d'une servitude de zone inondable dans le cadre de la réalisation de dispositifs de protection contre l'érosion et les inondations sur une parcelle de terrain sise lieu-dit «Campagne de Baimont» (action 6.1.2.1. du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé le cahier des charges et le montant estimé du marché "Réalisation de

dispositifs destinés à la protection contre l'érosion et les inondations (Sylvain Gouverneur)". Le montant estimé s'élève à 31.236,90 € HTVA ou 37.796,65 €, 21% TVAC. (action 6.2.2.1 du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé le projet d'acte relatif à l'acquisition d'une parcelle de terrain située entre les rues Sylvain Gouverneur et Petit Baimont pour un montant de 34.521,00€.

L'acquisition est réalisée dans le but d'utilité publique suivant : construction d'un dispositif de protection contre l'érosion et les inondations.

Le conseil communal a décidé d'approuver comme suit le budget du CPAS de l'exercice 2021 :

Exercice 2021	Service ordinaire
Recettes	1.695.174,70€
Dépenses	1.695.174,70€

Dotation communale	590.000,00€
--------------------	-------------

Le conseil communal a décidé une mesure d'allègement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 en n'appliquant pas, pour l'exercice 2021, la redevance sur l'occupation du domaine public par le placement de loges foraines et loges mobiles.

Le conseil communal a approuvé le cahier des charges du marché « PIC 2019-2021 Réfection de la rue des Six Bonniers et aménagement d'un trottoir » pour un montant estimé à 445.799,30 € HTVA ou 539.417,15 €, 21% TVAC. (action 7.1.3.2. du P.S.T.).

Le conseil communal a approuvé la proposition de programme de coordination locale pour l'enfance (programme CLE) 2021-2026, le règlement d'ordre intérieur ainsi que le projet d'accueil des accueils extrascolaires commun aux deux écoles (école libre Saint-Martin et école communale).

Le conseil communal a approuvé et ratifié la convention de partenariat 2021 proposée par l'asbl « Sport et Santé » pour le programme «Je cours pour ma forme».

Le conseil communal a approuvé le règlement d'ordre intérieur du comité de concertation de base (C.C.B.) compétent en matière de prévention et de protection au travail.

Le conseil communal a approuvé la convention entre la commune de Comblain-au-Pont et les communes d'Anthisnes, Ferrières, Hamoir, Nandrin, Ouffet et Tinlot dans le cadre du P.S.S.P. 2021-2025 (le P.S.S.P. coordonne notamment les actions «festifuté»).

Le conseil communal a désigné son représentant aux assemblées générales de l'Association des Établissements Sportifs (AES) asbl pour la durée de la présente législature.

Conseil du 9 mars 2021

Le conseil communal a adopté l'avenant au pacte de majorité désignant Madame Claire GRAULICH comme 3^{ème} échevine en remplacement de Monsieur Henri DEHARENG, démissionnaire. Ses compétences scabinales sont les suivantes : personnel, patrimoine, commerces et PME, sport et tourisme, bien-être animal.

Le conseil communal a approuvé le rapport de remboursement des frais des mandataires pour l'exercice 2020 (aucun frais).



Le conseil communal a émis un avis favorable sur le plan annuel de prévention incendie (PAPI) 2021 de la zone de secours HEMECO axé sur les actions suivantes :

- la visite des lieux d'hébergements touristiques de mouvements de jeunesse où les participants sont logés dans des bâtiments ;
- la sensibilisation citoyenne à destination des aînés ;
- la sensibilisation citoyenne à destination des jeunes et des étudiants.

Le conseil communal a approuvé le dossier technique de la seconde phase du remplacement de l'éclairage public par des luminaires LED dernière génération pour un montant estimé à 59.751,84 € TVAC.

L'opération génère une diminution annuelle de consommation d'énergie supérieure à 50%, soit une économie d'environ 8.250€/an et réduit l'émission annuelle de CO2 de 6.000kg (action 6.2.1.3. du P.S.T.).

Le conseil communal a adopté le Schéma Provincial de Développement Territorial tel que transmis par courrier du 4 novembre 2019 sous réserve de développer le plan guide de la Hesbaye et du Condroz.

Le conseil communal a désigné son représentant aux assemblées générales de la Maison du Tourisme Meuse Condroz Hesbaye (TERRES-DE-MEUSE) asbl.

Le conseil communal a adopté la motion relative à la fermeture des distributeurs automatiques de billets de banques et demande, dans le cadre de leurs compétences respectives, au parlement fédéral, au parlement wallon, au gouvernement

fédéral et au gouvernement wallon :

- de lutter contre les risques de désertification bancaire ;
- d'étudier et de mettre en place toutes les mesures et mécanismes destinés à garantir une répartition équilibrée des distributeurs automatiques de billets de banques dans les communes de Wallonie, et dans le cas présent, de l'arrondissement de Huy-Waremme;
- d'étudier et de mettre en place toutes les mesures possibles pour réduire l'exclusion numérique;
- de renégocier un accord avec les banques pour permettre qu'un certain nombre d'opérations bancaires soient gratuites (retrait d'argent, dépôt de virement, etc.);
- de poursuivre le dialogue avec le secteur bancaire pour le maintien d'un nombre suffisant et justement réparti d'agences bancaires, en particulier pour les zones rurales en ce compris l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Huy-Waremme.



- **Nandrin**
Ecole St-Martin rue de la Rolée 4
Jeudi 10 juin 2021
de 16h00 à 19h00
- **Neuville**
Ecole Communale rue Ry Chéra 14
mercredi 2 juin 2021
de 17h00 à 19h30



www.donneurdesang.be

0800 92 245

Commandez vos documents administratifs depuis votre salon ou votre bureau 24h/7j.

nandrin.egovflow.be

Grâce au nouveau guichet électronique, vos demandes de documents aux services populations et état civil de Nandrin peuvent se faire par voie électronique. Vous recevrez vos actes, certificats ou extraits* commandés immédiatement dans votre boîte e-mail ou par courrier postal.

Vous pouvez commander des documents pour vous, vos enfants ou une autre personne de votre entourage**.

Vous ne trouvez pas le document que vous cherchez ?
Appelez le service population / état civil au 085 51 94 90.

**un délai supplémentaire est nécessaire pour certains extraits du casier judiciaire.*

***Les demandes de documents pour une autre personne doivent faire l'objet d'une confirmation supplémentaire.*



Durant la période de confinement, l'administration communale et le CPAS sont exclusivement accessibles sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Administration communale : 085 51 94 90

CPAS : 085 27 44 60